

## ACCORD DE PARTICIPATION

Je, soussigné \_\_\_\_\_ (nom), accepte les termes du présent Accord de Participation (« **Accord** ») avec SARL ICS - Centre 5, une société française à responsabilité limitée (« **École** ») pour les cours du **19/06/2020 au 21/06/2020**.

L'École enseigne l'anatomie aux professionnels et aux étudiants des disciplines médicales, paramédicales et de bien-être par le biais de vidéos éducatives illustrant des dissections humaines. Je souhaite visionner ces vidéos en tant qu'étudiant inscrit à l'École.

En considération des conventions et accords mutuels énoncés dans les présentes et pour toute autre considération valable dont la réception et le caractère adéquat sont reconnus par les présentes, nous convenons de ce qui suit.

1. Statut. Je reconnais que je suis un professionnel ou un étudiant dans le domaine des disciplines médicales, paramédicales et de bien-être.

2. Enseignement par vidéo. L'École me fournira une salle de classe en ligne et m'enseignera l'anatomie humaine en partie par le biais de vidéos détaillant la dissection d'un cadavre humain (le « **Programme** »). Les présentations vidéo se dérouleront en direct et pourront durer jusqu'à six (6) heures. Je reconnais que je ne pourrai regarder aucune présentation ultérieurement même si je n'assiste pas à la session en direct.

3. Propriété intellectuelle. Je reconnais que tous les droits de propriété intellectuelle contenus dans le Programme ou qui s'y rattachent et tous les vidéos, documents, produits de travail et autres matériels liés au Programme sont la propriété intellectuelle exclusive d'un ou de plusieurs tiers et que l'École dispose d'une licence limitée d'utilisation de la propriété intellectuelle associée au Programme sur une base non exclusive, non transférable, non susceptible de sous-licence et non reproductible, et peut utiliser le Programme uniquement pour l'éducation des étudiants. Je reconnais spécifiquement que je ne peux pas et ne dois pas reproduire, préparer des travaux dérivés, distribuer, exécuter, afficher ou transmettre le Programme, ni même copier, créer des photos, télécharger, partager ou encore reproduire tout ou partie des documents, du produit de travaux et autres ressources relatifs au Programme sans le consentement écrit explicite de l'École, lequel consentement peut être refusé à la seule et absolue discrétion de l'École.

4. Intégralité de l'accord. Le présent Accord contient l'intégralité de l'accord en ce qui concerne son objet, et il ne peut être modifié oralement mais uniquement par un accord écrit signé par l'École et moi-même.

5. Accord contraignant. Lorsqu'il est signé par moi-même, le présent Accord me lie et lie mes représentants légaux, héritiers, successeurs et ayants droit.

6. Séparabilité. Si une disposition du présent Accord devient ou est jugée illégale ou inapplicable pour une raison quelconque, cette clause ou disposition doit d'abord être modifiée dans la mesure nécessaire pour rendre le présent Accord légal et applicable et ensuite, si nécessaire, être séparée du reste de l'Accord pour permettre à ce dernier de rester pleinement en vigueur.

7. Tiers Bénéficiaire. La ou les parties qui ont accordé à l'École une licence d'utilisation du Programme sont des tiers bénéficiaires du présent accord.

8. Signature électronique. J'accepte que ma signature électronique, qu'elle soit numérique ou cryptée, serve à authentifier le présent Accord et ait la même force et le même effet qu'une signature manuscrite.

J'ai signé le présent Accord de Participation à la date ci-dessous.

\_\_\_\_\_  
signature

\_\_\_\_\_  
date